



CDG, le 21 février 2023

M. Olivier LEBRUN
DRHR
Siège social du Groupe ADP
Zone Roissypole
Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf : 22/CGT RY/11
Objet : Demande d'heures d'information

Monsieur,

Conformément à l'accord sur le droit syndical du 9 septembre 2019, nous vous demandons de permettre la tenue d'heures d'information payées pour **tous les salariés d'Aéroports de Paris**.

Elles auront lieu :

- Lundi 27 février, de 11h à 12h, Zone Technique – Hall du restaurant du personnel
- Lundi 27 février, de 14h à 15h, Salle Etoile
- Jeudi 2 mars, de 13h à 14h, Orly 4 – Salle 3017, 3^{ème} étage
- Vendredi 3 mars, de 11h à 12h, Roissypole – Devant le bâtiment Pluton
- Lundi 6 mars, de 11h à 12h, Module J

Elles auront pour objets :

- Résultats annuels 2022 Groupe ADP
- Négociations sur les accords (EPFH, TH, TT)
- Réforme des retraites – Salariés du transport aérien

Afin de lever toute ambiguïté sur l'éventuelle non-conformité de l'ordre du jour de ces heures d'information, nous vous demandons de bien vouloir nous donner réponse à notre demande, par écrit par retour de courrier, afin que notre organisation syndicale puisse convier les personnels à cette heure d'information.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Bastien ROUSSEL
Délégué Syndical

Copie : Mme Christine BOURG - DRHR